



**HAL**  
open science

# La promotion d'une idéologie carolingienne autour de la reine Gerberge (milieu du Xe siècle)

Justine Audebrand

► **To cite this version:**

Justine Audebrand. La promotion d'une idéologie carolingienne autour de la reine Gerberge (milieu du Xe siècle). Genre & histoire, 2019. hal-02525160

**HAL Id: hal-02525160**

**<https://hal.science/hal-02525160v1>**

Submitted on 30 Mar 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Titre : La promotion d'une idéologie carolingienne autour de la reine Gerberge (milieu du X<sup>e</sup> siècle)

Justine Audebrand, Paris I – Panthéon-Sorbonne, LaMOP

Résumé :

Au milieu du X<sup>e</sup> siècle, la reine Gerberge, épouse de Louis IV (939-954) et mère de Lothaire (954-986), se trouve au cœur des luttes pour le pouvoir qui agitent les deux Francies. Sœur du puissant Otton I<sup>er</sup>, elle est en mesure de percevoir le rapport de force qui s'engage entre lui et les Carolingiens, et construit, avec l'évêque de Laon Roricon, un discours visant à contrecarrer la suprématie ottonienne. Ce discours s'incarne dans un ensemble de textes élaborés autour de Roricon, dont certains sont commandités par ou destinés à Gerberge. Ils développent pour la reine une nouvelle forme de sainteté au féminin à travers la figure de Clotilde, à la fois reine, mère et épouse. En outre, ces textes cherchent à récupérer l'idée de *translatio imperii* au profit des Carolingiens, désignés ainsi comme successeurs légitimes des Romains et des rois mérovingiens, au contraire des Ottoniens. On peut voir là le signe d'une véritable compétition idéologique avec les Ottoniens, qui ne suffit toutefois pas à enrayer le déclin carolingien et la récupération du titre impérial par Otton I<sup>er</sup> en 962.

Summary:

In the middle of the 10<sup>th</sup> century, Queen Gerberga, wife of King Louis IV (939-954) and mother of King Lothar (954-986), stated at the heart of struggles for power that agitated Frankish and Germanic kingdoms. Sister of the powerful Otto I, she was able to perceive the balance of power between Otto and the Carolingians, and she began to construct, with Bishop of Laon Rorico, a discourse aimed to counteract Ottonian supremacy. This discourse is perceptible in a group of texts written around Roricon; some of them were dedicated to Gerberga. These texts developed for the queen a new form of female sainthood through Saint Clotild, at once queen, mother, and wife. Besides, these texts sought to recover the idea of *translatio imperii* for the benefit of Carolingian kings, designated as legitimate heirs to the Romans and the Merovingian kings, unlike the Ottonian kings. This can be seen as the sign of an ideological competition with Ottonians, but this is not enough to stop the Carolingian decline and the recovery of the imperial title by Otto I in 962.

Mots-clés : *queenship*, Ottoniens, Carolingiens, compétition, *translatio imperii*.

La promotion d'une idéologie carolingienne autour de la reine Gerberge (milieu du X<sup>e</sup> siècle)

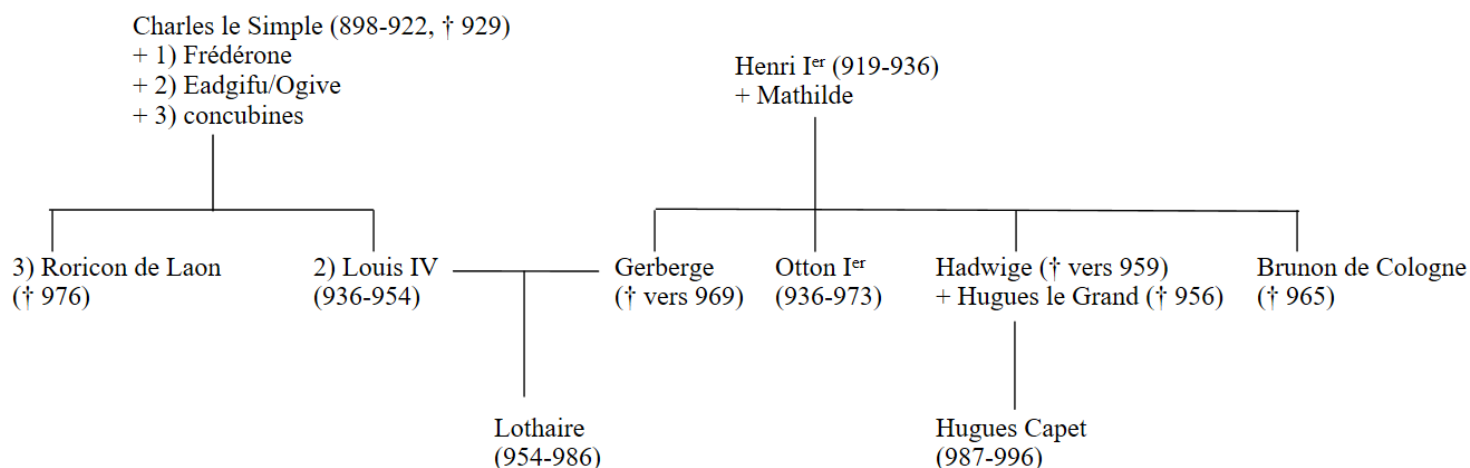
À la fin du X<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, Richer de Reims fait l'éloge de l'épouse du roi Louis IV, Gerberge, qu'il qualifie de « reine remarquable pour sa grande vertu »<sup>2</sup>. La reine Gerberge est une figure féminine centrale de la fin de la période carolingienne (voir le schéma d'apparentement qui suit) : née vers 913, elle épouse le roi Louis IV en 939, à la mort de son premier mari, Giselbert de Lotharingie ; ce mariage est contracté sans l'accord d'Otton, frère de Gerberge, théoriquement responsable de sa sœur au moment de son veuvage<sup>3</sup>. Gerberge acquiert une influence grandissante dans l'entourage du roi après la captivité de celui-ci, en 945 – captivité au cours de laquelle elle se trouve en position de négociatrice entre les différents partis en présence. Elle fait appel, suite à cette crise, à Otton I<sup>er</sup>, puissant roi de Germanie, qui se pose en arbitre des relations entre Louis IV et son autre beau-frère Hugues le Grand. Ce dernier a en effet épousé Hadwige, l'autre sœur d'Otton, en 938 ; sa famille, celle des Robertiens, a par deux fois occupé le trône de Francie occidentale (en 888-898 et en 922-923) et s'est imposée comme la plus puissante du royaume, concurrençant directement l'autorité des rois carolingiens, contraints en permanence à négocier avec les grands en présence. Le pouvoir de Gerberge est à son apogée de la fin des années 940 au début des années 960 : la reine intervient dans la diplomatie de son époux, prend part à la réforme monastique et, à la mort de Louis IV en 954, exerce une forme de régence pour leur fils Lothaire. Jusqu'en 956-957, la reine-mère semble prendre les décisions à la place de son fils, en partie en concertation avec Brunon, son frère cadet, qui a succédé à Otton comme arbitre des affaires de Francie (Otton est alors en expédition en Italie) : Brunon, archevêque de Cologne et *archidux* de Lotharingie depuis 953, est le plus fidèle soutien d'Otton à cette époque. Même si Lothaire passe au premier plan à partir de 957, Gerberge conserve un poids sur la conduite des affaires jusqu'en 962 au moins. Elle perd ensuite en influence, notamment après le mariage de son fils en 966, et s'éteint un 5 mai, en 969 ou peu après.

---

<sup>1</sup> Je tiens à remercier Laurence Leleu pour les corrections attentives qu'elle a apportées à cet article.

<sup>2</sup> Richer de Reims, *Historiarum libri IV*, éd. et trad. Robert Latouche, *Histoire de France*, Paris, Les Belles Lettres, 1930-1937, II, 51, p. 212 : « Gerberga regina multa virtute memorabilis. »

<sup>3</sup> Sur ce mariage, et plus largement sur le contexte et la position de Gerberge entre Francie de l'est et Francie de l'ouest, voir Régine Le Jan, « Entre Carolingiens et Ottoniens : les voyages de la reine Gerberge », in Odile Redon et Bernard Rosenberger (éd.), *Les Assises du pouvoir. Temps médiévaux, territoires africains*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 1994, p. 163-174. Cet article est également disponible dans Régine Le Jan, *Femmes, pouvoir et société dans le haut Moyen Âge*, Paris, Picard, 2001, p. 30-38.



### Schéma d'apparentement simplifié des Ottoniens, Carolingiens et Robertiens

Ce rapide aperçu de la carrière de Gerberge invite à se pencher plus précisément sur la période qui court de la fin des années 940 au début des années 960 et à considérer en détail les relations que Gerberge entretient avec sa famille d'origine, la dynastie ottonienne. Tout au long du haut Moyen Âge, les femmes, particulièrement les reines, sont considérées comme des pivots entre familles : au cœur des rapports de pouvoir, entre leur famille de naissance et les familles dans lesquelles elles se marient, elles peuvent acquérir une influence politique conséquente<sup>4</sup>. Dans le cas de Gerberge, la situation est plus complexe encore : la dynastie carolingienne de Louis IV et de Lothaire est sur le déclin alors que Gerberge représente, dans le royaume de son mari et de son fils, un relais de l'influence de ses frères, parfois contre son gré (elle est en quelque sorte contrainte de faire appel à Otton lorsque la situation politique en Francie est trop défavorable). Gerberge se situe donc au cœur d'enjeux de pouvoir importants. Afin de se ménager une marge de manœuvre face à ses frères, mais aussi dans un contexte politique de fragilité de la royauté carolingienne nécessitant des appuis extérieurs, elle se constitue ses propres réseaux, dans le milieu réformateur et parmi les aristocrates francs. Au sein de ces réseaux se distingue Roricon, évêque de Laon à partir de 949 : demi-frère de Louis IV, considéré comme un brillant lettré<sup>5</sup>, Roricon apparaît deux fois auprès de Gerberge dans des diplômes<sup>6</sup> ;

<sup>4</sup> Régine Le Jan, *Famille et pouvoir dans le monde franc (VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle) : essai d'anthropologie sociale*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995, *passim*.

<sup>5</sup> Richer de Reims, *Historiarum libri IV, op. cit.*, II, 82, p. 268 : « Rorico, omni rerum scientia inclitus. »

<sup>6</sup> *Recueil des actes de Lothaire et de Louis V, rois de France (954-987)*, éd. Louis Halphen et Ferdinand Lot, Paris, Imprimerie Nationale, 1908, XIV, p. 29-31 (Roricon et Gerberge présentent, avec d'autres, une requête à Lothaire) ; *The cartulary and charters of Notre-Dame of Homblières*, éd. Theodore Evergates, Giles Constable et William Mendel Newman, Cambridge, Medieval Academy of America, 1990, 8, p. 46-47 (donation de Gerberge avec l'approbation de Roricon).

selon Adson, qui fait son éloge, il fait partie de l'entourage de la reine<sup>7</sup>. Autour de Gerberge et de Roricon se développe une véritable idéologie carolingienne, destinée à exalter les descendants de Charlemagne face à la dynastie ottonienne. Gerberge, par sa position, est particulièrement consciente d'un rapport de force en défaveur de son époux et de son fils : par ses liens avec les intellectuels francs, elle apparaît comme la promotrice de cette idéologie carolingienne dont elle est aussi bénéficiaire, puisque est élaboré pour elle un nouveau modèle de sainteté au féminin. Si l'élaboration de ce modèle a bien été étudié par les historiens<sup>8</sup>, il convient de souligner que cette création s'inscrit dans le cadre d'une véritable compétition<sup>9</sup> avec les Ottoniens : compétition territoriale, autour de la Lotharingie (riche berceau des Carolingiens, disputé depuis le milieu du IX<sup>e</sup> siècle entre rois de l'est et rois de l'ouest<sup>10</sup>), mais aussi compétition idéologique, via le recours à des modèles culturels similaires. Gerberge et Roricon sont au cœur de cette compétition. Il s'agira donc d'étudier les supports de cette compétition, dont certains sont sans doute l'œuvre de Roricon lui-même, et de montrer en quoi ils créent une nouvelle image de la reine destinée à exalter la dynastie carolingienne faiblissante et à s'inscrire dans un discours idéologique répondant à la montée en puissance des Ottoniens au milieu du X<sup>e</sup> siècle.

## I – Les supports du discours politique de Gerberge et Roricon

C'est principalement à Laon, siège de l'évêché de Roricon, un des derniers centres du pouvoir carolingien, que s'élabore cette idéologie, autour de quatre textes principaux.

Le premier de ces artefacts est le *Traité sur l'Antéchrist*, rédigé entre 949 et septembre 954 par un moine du nom d'Adson<sup>11</sup>. Si l'on a souvent supposé qu'il s'agissait d'un texte

---

<sup>7</sup> Adson, *De ortu et tempore Antichristi*, éd. Daniel Verhelst, CCCM 45, Turnhout, 1976, p. 20-30, ici p. 21 : « quia apud uos habetis prudentissimum pastorem, dominum Roriconem, clarissimum speculum totius sapientie atque eloquentie ac ualde necessarium nostra etate. »

<sup>8</sup> Karl Ferdinand Werner, « Der Autor der *Vita sanctae Chrotildis*. Ein Beitrag zur Idee der "heiligen Königin" und des "Römischen Reiches" im X. Jahrhundert », in Walter Berschin (éd.), *Lateinische Kultur im X. Jahrhundert: Akten des I. Internationalen Mittellateinerkongresses, Heidelberg, 12.-15. IX. 1988 (Mittellateinisches Jahrbuch)*, Stuttgart, Hiersemann, 1991, p. 517-551 ; Claire Thielle, *Femmes, reines et saintes (V<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2004.

<sup>9</sup> Sur la notion de compétition, voir François Bougard, Régine Le Jan et Thomas Lienhard (dirs), *Agôn. La compétition, V<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle*, Turnhout, Brepols, 2012.

<sup>10</sup> Simon MacLean, « Shadow Kingdom : Lotharingia and the Frankish World, c.850-c.1050 », *History Compass*, 11/6, 2013, p. 443-457.

<sup>11</sup> Adson, *De ortu...*, *op. cit.*, p. 20 : « Epistola Adsonis monachi. »

d'Adson de Montier-en-Der<sup>12</sup>, Simon MacLean<sup>13</sup> préfère y voir le futur abbé de Saint-Basle de Verzy : cet Adson est un familier de l'archevêque de Reims Artaud, fidèle de Louis IV et de Gerberge, et de la cour ; il est lui aussi en lien avec le milieu réformateur, au sein duquel Gerberge possède de nombreuses connections<sup>14</sup>. De plus, Adson de Montier-en-Der est inconnu avant la fin des années 960<sup>15</sup> : on le trouve certes dans l'entourage de l'évêque Gauzlin de Toul<sup>16</sup>, lui-même proche de Gerberge à la charnière des années 940-950<sup>17</sup>, et il aurait pu entrer en contact avec la reine par le biais de l'évêque, mais l'on voit mal alors pourquoi il encenserait Roricon, et non Gauzlin, dans le prologue de son traité. Il est plus probable qu'Adson de Saint-Basle soit l'auteur du traité : il est proche des fidèles de la reine, qui pourraient avoir fait appel à lui pour répondre à une sollicitation de la souveraine.

La *Vie de Clotilde*<sup>18</sup>, destinée à servir de modèle à Gerberge au début de son veuvage, pose le même problème d'attribution. L'hypothèse de Werner<sup>19</sup> selon laquelle l'auteur de cette *Vie* est Adson de Montier-en-Der est désormais abandonnée<sup>20</sup>. Il est en revanche admis que le texte a été rédigé dans la province ecclésiastique de Reims, dont fait partie Laon. Monique Goulet rappelle que la *Vie de Clotilde* est une compilation du *Liber Historiae Francorum* et, dans une moindre mesure, des *Dix livres d'histoires* de Grégoire de Tours ; elle souligne que la technique de la compilation correspondrait bien à un auteur spécialisé dans l'écriture administrative, ce qu'est précisément Roricon<sup>21</sup>, qui a été chancelier de Louis IV de 943 à 949<sup>22</sup>. En outre, la bibliothèque de Laon ne possède au X<sup>e</sup> siècle que de brefs extraits de Grégoire de Tours<sup>23</sup>, ce qui expliquerait le faible recours aux *Dix livres d'histoires* dans la *Vie*.

---

<sup>12</sup> C'est l'hypothèse de Karl Ferdinand Werner, « Der Autor... », art. cit., reprise par exemple par Sylvain Gouguenheim, *Les fausses terreurs de l'an mil. Attente de la fin des temps ou approfondissement de la foi ?*, Paris, Picard, 1999, p. 78-88.

<sup>13</sup> Simon MacLean, « Reform, Queenship and the End of the World in Tenth-Century France: Adso's "Letter on the Origin and Time of the Antichrist" Reconsidered », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 86/3, 2008, p. 645-675, ici p. 671-673.

<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> Sylvain Gouguenheim, *Les fausses terreurs...*, op. cit., p. 79.

<sup>16</sup> Monique Goulet, « Adson hagiographe », in Patrick Corbet (éd.), *Les moines du Der (673-1790)*, Langres, Dominique Guéniot, 2000, p. 103-134, ici p. 106.

<sup>17</sup> Gauzlin et Gerberge interviennent ensemble en 949 pour réformer Saint-Martin d'Autun : *Recueil des actes de Louis IV, roi de France (936-954)*, éd. Philippe Lauer, Paris, Imprimerie Nationale, 1914, xxxiii, p. 78-79.

<sup>18</sup> *Vita sanctae Chrothildis*, BHL 1785, éd. Bruno Krush, MGH, SSRM 2, Hanovre, 1888, p. 342-348.

<sup>19</sup> Karl Ferdinand Werner, « Der Autor... », art. cit.

<sup>20</sup> La méthode de l'auteur de cette *Vie* ne correspond pas à celle d'Adson de Montier-en-Der : Monique Goulet, « Adson... », art. cit., p. 110-113.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 112.

<sup>22</sup> Stéphane Lecouteux, « Une reconstitution hypothétique du cheminement des *Annales* de Flodoard, depuis Reims jusqu'à Fécamp », *Tabularia* 4, 2004, p. 1-38, ici p. 24.

<sup>23</sup> John J. Contreni, *The cathedral school of Laon from 850 to 930: its manuscripts and masters*, Munich, Arbo-Gesellschaft, 1978, p. 72.

Il existe par ailleurs un autre texte directement inspiré du *Liber Historiae Francorum*, la *Geste des Francs*<sup>24</sup>, dont l'auteur est un certain Roricon. Bien que l'on ne puisse affirmer avec certitude qu'il s'agisse de Roricon de Laon<sup>25</sup>, l'hypothèse est séduisante : Roricon, à partir du *Liber Historiae Francorum*, aurait compilé deux textes, la *Vie de Clotilde* et la *Geste des Francs*, qui développent le rôle important de Clotilde et qui évoquent une idée de filiation entre Mérovingiens et Carolingiens.

Enfin, deux additions aux *Annales* de Flodoard (années 877 et 966<sup>26</sup>), rédigées dans les années 960, témoignent d'une bonne connaissance de l'œuvre de Flodoard, laquelle est rapidement présente à Laon<sup>27</sup>. Stéphane Lecouteux attribue la paternité de ces entrées à Roricon. L'entrée 877 des *Annales* insiste tout particulièrement sur le titre d'empereur des souverains carolingiens<sup>28</sup>, peut-être dans une perspective d'évocation de la *translatio imperii*, thème cher à Roricon et à Gerberge.

Ainsi, au milieu du X<sup>e</sup> siècle, Laon demeure un centre intellectuel important, notamment grâce à Roricon, qui est peut-être l'auteur de la *Vie de Clotilde*, d'une *Geste des Francs* et d'additions à l'œuvre de Flodoard ; il semble aussi que Gerberge ait demandé à Roricon des informations sur l'Antéchrist, mais que celui-ci ait délégué le travail à Adson, d'où l'évocation flatteuse de l'évêque de Laon à la fin du prologue du *Traité*<sup>29</sup>. Mais la reine n'est pas seulement une destinataire passive : non seulement elle commande le *Traité* d'Adson, mais on peut également supposer qu'elle influence directement les modèles qui sont développés dans les textes qui lui sont destinés, en lien avec les réformateurs qu'elle fréquente.

## II – L'élaboration d'une nouvelle figure de la reine

À la fin de l'époque carolingienne, le *queenship* (terme qui définit le statut et la position de la reine) est marqué par un processus d'association de plus en plus étroite de la reine à son époux, en raison de facteurs structurels aussi bien que conjoncturels : du fait de la faiblesse des

---

<sup>24</sup> Roricon, *Gesta Francorum ab ipsius gentis origine ad obitum usque Clodovei 1 regis*, éd. Jacques-Paul Migne, PL 139, Paris, 1853, col. 589-616.

<sup>25</sup> Stéphane Lecouteux, « À partir de la diffusion de trois poèmes hagiographiques, identification des centres carolingiens ayant influencé l'œuvre de Dudon de Saint-Quentin », *Tabularia* 5, 2005, p. 13-49, ici p. 39. Mais selon Pascale Bourgain, « Clovis et Clotilde chez les historiens médiévaux, des temps mérovingiens au premier siècle capétien », *Bibliothèque de l'École des chartes* 154/1, 1996, p. 53-85, ici p. 78, l'auteur de ce texte serait peut-être un prêtre de Saint-Denis actif autour de 1100.

<sup>26</sup> Flodoard, *Annales*, éd. Philippe Lauer, Paris, 1903, appendices, p. 161-163 et p. 167.

<sup>27</sup> Stéphane Lecouteux, « Une reconstitution... », art. cit., p. 24-26.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>29</sup> Sylvain Gouguenheim, *Les fausses terreurs...*, *op. cit.*, p. 81.

rois, les reines deviennent leurs alliées les plus sûres, car leur position dépend de celle de leur époux<sup>30</sup>. Cette situation aboutit à un renforcement du pouvoir des reines. Gerberge semble, par les textes qu'elle commissionne et reçoit, participer activement à la promotion de sa propre fonction et de son rôle.

Le prologue du *Traité sur l'Antéchrist* d'Adson montre comment Gerberge est vue – ou veut être vue – par le milieu réformateur. Ce traité est une lettre, or la correspondance des souveraines carolingiennes constitue pour elles un moyen privilégié d'entretenir des relations politiques, pour véhiculer une pensée ou une action politique<sup>31</sup>. Il n'est pas rare que les reines reçoivent des lettres de savants à qui elles ont demandé des informations : cette demande impose à l'auteur d'exprimer son allégeance à la souveraine<sup>32</sup>. Les reines sont régulièrement présentées, dans les lettres, comme des acteurs politiques en lien avec le spirituel<sup>33</sup>, ce qui est le cas ici. Ainsi, dans l'adresse, l'expression « mère des moines et guide des saintes vierges »<sup>34</sup> fait référence au rôle de Gerberge dans la réforme monastique<sup>35</sup> : la « mère des moines » est la version féminisée du « père des moines » (*pater monachorum*) désignant saint Benoît et les abbés<sup>36</sup>. Il arrive, depuis la fin du IX<sup>e</sup> siècle, que le vocabulaire monastique soit employé pour désigner les souveraines<sup>37</sup>. L'expression traduit donc une certaine vision du *queenship* et une reconnaissance de l'implication de Gerberge dans la réforme monastique. Elle a donc un sens similaire à l'expression « *amatrix ecclesiarum* », « celle qui aime les églises », employée dans un diplôme de Lothaire pour désigner Gerberge ; dans ce diplôme intervient également Roricon<sup>38</sup>, qui n'est jamais étranger à l'association de Gerberge à la réforme monastique.

Adson et Roricon participent donc à l'exaltation de la souveraine en guide de la réforme monastique par le biais d'un vocabulaire choisi. Il y a là une répartition genrée du pouvoir : c'est la reine, et non le roi, qui est présentée en lien avec le sacré et le rétablissement de la pureté monastique. Il est probable que Gerberge ne soit pas étrangère à la promotion de sa

---

<sup>30</sup> Pauline Stafford, *Queens, concubines, and dowagers: the king's wife in the early Middle Ages*, Londres, Leicester University press, 1998.

<sup>31</sup> Claire Tigolet, « La correspondance politique des princesses et des reines carolingiennes (fin du VIII<sup>e</sup>-fin du IX<sup>e</sup> siècle) », in Bruno Dumézil Bruno et Laurent Vissière (éds), *Épistolaire politique. Vol I, Gouverner par les lettres*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2014, p. 21-34, ici p. 22-23.

<sup>32</sup> Martin Gravel, « La souveraine carolingienne : héroïne ou figurante de la diplomatie épistolaire ? », in *Les relations diplomatiques au Moyen Âge : formes et enjeux : XL<sup>e</sup> Congrès de la SHMESP, Lyon, 3-6 juin 2010*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011, p. 81-86, ici p. 85.

<sup>33</sup> Claire Tigolet, « La correspondance... », *op. cit.*, p. 24 et p. 26.

<sup>34</sup> Adson, *De ortu...*, *op. cit.*, p. 20 : « monachorum matri et sanctarum uirginum duci. »

<sup>35</sup> Sur cet aspect important de la carrière de Gerberge, voir Simon MacLean, « Reform ... », art. cit.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 657.

<sup>37</sup> *Ibid.*

<sup>38</sup> *Recueil des actes de Lothaire*, *op. cit.*, XIV, pp. 29-31.



fonction : en demandant des précisions sur l'Antéchrist, elle reprend à son compte un thème qui existe depuis saint Augustin, celui de la désignation des ennemis de l'Église comme Antéchrists<sup>39</sup>. Dans ce contexte, les Antéchrists sont les opposants à la réforme et peut-être à l'ordre carolingien<sup>40</sup>. La rhétorique de l'Antéchrist sert à matérialiser l'appartenance à un groupe qui utilise les mêmes éléments de langage<sup>41</sup> : les préoccupations de Gerberge, quand elle demande des précisions sur l'Antéchrist, ne sont donc pas tant eschatologiques que politiques et religieuses<sup>42</sup>, elles servent à illustrer son insertion dans le réseau réformateur et à construire une idéologie royale exaltant son statut de reine protectrice de l'Église et des monastères, à un moment où elle se trouve en position de force<sup>43</sup>. Enfin, ces références participent à la construction de la « *public persona*<sup>44</sup> » de la reine dans le cadre du royaume franc : on ne retrouve en effet pas toutes ces expressions pour désigner Gerberge en Germanie, où elle n'est considérée, à de rares exceptions près<sup>45</sup>, que comme la sœur d'Otton<sup>46</sup>.

La *Vie de Clotilde*, rédigée vers 956-960, reprend et amplifie l'exaltation de la fonction réginale. La *Vie de Clotilde* est en effet destinée à servir d'*exemplum* à la reine<sup>47</sup> et constitue un modèle de sainteté royale au féminin<sup>48</sup>. L'auteur cherche à dépeindre une reine idéale pour la société du X<sup>e</sup> siècle : Clotilde est « illustre par ses manières, belle de corps et digne d'un mariage royal », et Clovis cherche à s'unir à « une épouse noble<sup>49</sup> ». Ce portrait n'est pas celui d'une reine mérovingienne (dont l'extraction importe peu), mais celui d'une reine du X<sup>e</sup> siècle<sup>50</sup> : ce portrait de Clotilde peut correspondre à Gerberge. L'assimilation est renforcée par un jeu onomastique : avant son baptême, le nom de Clovis est orthographié *Flodoveus* ; après son

<sup>39</sup> Simon MacLean, « Reform... », *op. cit.*, p. 655.

<sup>40</sup> Sylvain Gouguenheim, « Adson, la reine et l'Antéchrist. Eschatologie et politique dans le *De ortu et tempore Antichristi* », in Patrick Corbet (dir.), *Les moines du Der...*, *op. cit.*, p. 135-146, ici p. 140.

<sup>41</sup> Simon MacLean, « Reform... », *op. cit.*, p. 656.

<sup>42</sup> Sylvain Gouguenheim, *Les fausses terreurs...*, *op. cit.*, p. 81.

<sup>43</sup> Sylvain Gouguenheim, « Adson... », *op. cit.*, p. 136.

<sup>44</sup> Simon MacLean, *Ottonian Queenship*, Oxford, Oxford University press, 2017, p. 65.

<sup>45</sup> Les auteurs de la *Vie de Brunon* et de la *Première Vie de Mathilde* lui donnent ainsi son titre de reine : Ruotger, *Vita Brunonis archiepiscopi Coloniensis*, BHL 1468, éd. Irene Ott, MGH, SSRG N. S. 10, Weimar, 1951, p. 44 (« sorore regina ») ; *Vita Mahthildis reginae antiquior*, BHL 5683, éd. Bernd Schütte, MGH, SSRG 66, Hanovre, 1994, p. 133 (« regina Gerburg soror eius »).

<sup>46</sup> Simon MacLean, *Ottonian Queenship*, *op. cit.* p. 65 : il s'agit d'une « consciously cultivated regional identity. »

<sup>47</sup> Agathe Baroin, « Images de la reine mérovingienne dans les *Vitae* carolingiennes », in Marcel Faure (éd.), *Reines et princesses au Moyen Âge. Actes du cinquième colloque international de Montpellier (24-27 novembre 1999)*, Montpellier, Université Paul Valéry, 2001, p. 335-348, ici p. 338.

<sup>48</sup> Claire Thiellet, « La sainteté royale de Clotilde », in Michel Rouche (éd.), *Clovis, histoire et mémoire. Actes du colloque international d'histoire de Reims*, vol. II, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1997, p. 147-155, p. 147.

<sup>49</sup> *Vita sanctae Chrothildis*, *op. cit.*, 3, p. 342 : « moribus inclitam, corpore pulcrum, regali desponsatione dignam » ; « uxor nobilis. »

<sup>50</sup> Agathe Baroin, « Images... », art. cit., p. 344 ; Régine Le Jan, *Famille et pouvoir...*, *op. cit.*, p. 230 sq. et p. 287 sq.

baptême, le terme devient *Ludovicus*, c'est-à-dire Louis, comme l'époux de Gerberge ; le premier fils de Clotilde né après la conversion de Clovis, Clotaire, est quant à lui appelé Lothaire, comme le fils de Gerberge<sup>51</sup>.

La *Vie* reprend en partie le thème, cher à Gerberge, du patronage monastique : après le baptême de Clovis, Clotilde pousse le roi à faire construire et à doter des édifices religieux, comme a pu le faire Gerberge. En outre, dans le texte, Clotilde édifie une église à Laon, et favorise une église à Reims<sup>52</sup>, les deux centres de pouvoir des derniers Carolingiens. La *Vie* souligne surtout l'importance de saint Remi et de son association à Clotilde : dans l'épisode du baptême, les rôles de Clotilde et de Remi sont presque équivalents, ils sont des représentants de l'Église et du Christ, la sainte reine agit avec le saint évêque (quoique qu'avec des moyens différents, et typiquement féminins, comme la persuasion) et a un rôle central dans la conversion de Clovis<sup>53</sup>. L'image de Clotilde en sainte reine proche de celui qui a baptisé Clovis conforte la place de Reims, et du monastère Saint-Remi, comme pôle de légitimité royale<sup>54</sup>.

En plus de souligner l'association étroite de la reine à saint Remi et aux monastères, la *Vie de Clotilde* propose à Gerberge un modèle de veuvage. Dans le passage qui suit la mort du roi, Clotilde vit un veuvage saint, fait de mortifications, d'aumônes et de constructions de monastères. Le passage dresse peut-être un parallèle entre Clotilde et Gerberge dans l'évocation des décès de la famille royale : comme Clotilde, Gerberge a dû subir la mort de son époux et de plusieurs de ses enfants, on lui propose donc l'image d'une reine souffrante<sup>55</sup>. Comme Clotilde, Gerberge a été une reine glorieuse, et doit désormais se comporter en veuve pieuse<sup>56</sup> : l'idéal de sainte reine dépeint par la *Vie* s'inspire de Gerberge, véritable veuve *amatrix ecclesiarum*, tout en lui proposant dans le même temps un modèle d'exercice du pouvoir en accord avec la pensée chrétienne<sup>57</sup>. L'idée qui fait du veuvage un moment de dignité et de progrès dans la piété existe depuis les origines du christianisme<sup>58</sup> ; ce qui est plus original, c'est le fait que cette idée

---

<sup>51</sup> *Vita sanctae Chrothildis*, *op. cit.*, 7, p. 344-345.

<sup>52</sup> *Ibid.*, 13, p. 347.

<sup>53</sup> Karl Ferdinand Werner, « Der Autor... », *art. cit.*, p. 519.

<sup>54</sup> Claire Thiellet, « La sainteté... », *art. cit.*, p. 148.

<sup>55</sup> Robert Folz, *Les saintes reines du Moyen Âge en Occident (VI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1992, p. 11.

<sup>56</sup> Claire Thiellet, « La sainteté... », *art. cit.*, p. 150.

<sup>57</sup> Claire Thiellet, *Femmes...*, *op. cit.*, p. 371.

<sup>58</sup> Patrick Corbet, « *Pro anima senioris sui*. La pastorale ottonienne du veuvage », in Michel Parisse (éd.), *Veuves et veuvage dans le haut Moyen Âge*, Paris, Picard, 1993, p. 233-252, ici p. 239.

n'est pas associée à un dénigrement de la maternité : Clotilde est une figure de reine, de mère et de veuve<sup>59</sup>, comme peut l'être Gerberge dans la seconde moitié des années 950.

On assiste donc, autour de Gerberge, veuve et régente, à l'élaboration d'un modèle de sainteté royale. Il n'existe pas de culte de Clotilde avant ce texte<sup>60</sup>, et c'est la première fois qu'apparaît le modèle d'une sainteté féminine à la fois royale et conjugale<sup>61</sup> : la *Vie de Clotilde* est donc l'expression, peut-être formalisée par Roricon, en tout cas par des proches de la reine, d'une idéologie royale originale, qui fait de la reine une médiatrice privilégiée avec le sacré – il s'agit du reste d'un rôle traditionnellement dévolu aux femmes.

La célébration de Clotilde, « sainte choisie par Dieu avant le début des temps<sup>62</sup> », se retrouve dans la *Geste des Francs*. Le texte s'achève en effet sur un discours de Clovis :

« Le roi croyant soupira en direction du ciel : “Voilà, seigneur Dieu, prends pitié de moi (...). Quant à notre Clotilde, ou plutôt à ta Clotilde, parce qu'elle est bien plus tienne que nôtre, je te la recommande, afin que tu la protèges comme ta propre fille, comme ta servante. Tu l'as prévu pour moi, ton serviteur, et tu me l'as donnée ; je te la rends, elle par qui j'ai connu les décrets de ta loi.” »<sup>63</sup>

Ce discours de Clovis ne se trouve pas dans le *Liber Historiae Francorum*<sup>64</sup>, dont la *Geste* est un abrégé : c'est donc une création de l'auteur. Clotilde n'est pas sainte ici, mais elle apparaît comme un élément essentiel du salut des Francs, et comme une protégée de Dieu destinée à convertir Clovis, comme dans la *Vie de Clotilde*. En outre, le récit de la *Geste* met en lien la réussite politique et l'aspect « religieusement correct » des actions de Clovis<sup>65</sup> : comme dans la *Vie de Clotilde*, la piété du roi ou de la reine permet le succès politique et dynastique. La rhétorique est toutefois moins développée dans la *Geste* : on peut supposer qu'il s'agit d'un texte antérieur à la *Vie de Clotilde*, qui constituerait une première forme de l'élaboration du modèle de Clotilde.

---

<sup>59</sup> Claire Thiellet, « La sainteté... », *op. cit.*, p. 150.

<sup>60</sup> Karl Ferdinand Werner, « Les femmes, le pouvoir et la transmission du pouvoir », in Michel Rouche et Jean Heuclin (dirs.), *La femme au Moyen Âge. Colloque international, Maubeuge, 6-9 octobre 1988*, Maubeuge, Touzot, 1990, p. 365-379, ici p. 372.

<sup>61</sup> Claire Thiellet, *Femmes...*, *op. cit.*, p. 242. Voir aussi Patrick Corbet, *Les saints ottoniens : sainteté dynastique, sainteté royale et sainteté féminine autour de l'an mil*, Sigmaringen, J. Thorbecke, 1986, pour la promotion ultérieure de ce modèle.

<sup>62</sup> *Vita sanctae Chrothildis*, *op. cit.*, 11, p. 346 : « sanctam ante secula a Deo electam. »

<sup>63</sup> Roricon, *Gesta Francorum...*, *op. cit.*, ici IV, col. 616 : « Suspirans ad coelum rex fidelis : En, inquit, Domine Deus, miserere mei (...). Crochildem vero nostram, imo tuam, et quia tuam ideo melius nostram, ita tibi commendo, ut eam tuearis sicut propriam, sicut domesticam, sicut filiam, vel sicut ancillam. Tu eam mihi providisti servo tuo atque tradidisti ; tibi eam reddo, per quam et tuae legis decreta cognovi. »

<sup>64</sup> *Liber historiae Francorum*, éd. et trad. Stéphane Lebecq, Paris, Les Belles Lettres, 2015, 19, p. 66.

<sup>65</sup> Pascale Bourgain, « Clovis et Clotilde... », art. cit., p. 82.

### III – Un héritage romain et franc disputé

Les textes élaborés dans l'entourage de Gerberge et Roricon dressent donc un portrait idéalisé de la reine et participent à l'exaltation de la fonction réginale. Ces textes travaillent aussi à rehausser la dynastie carolingienne, notamment le recours au vocabulaire de la *translatio imperii*. La *translatio imperii* est une idée biblique passée dans le monde médiéval par l'intermédiaire de Jérôme, dans son exégèse du livre de Daniel<sup>66</sup>. L'expression désigne l'idée selon laquelle quatre empires se succèdent au cours de l'histoire : l'empire babylonien, l'empire perse, l'empire grec et l'empire romain ; selon Orose, l'empire romain doit être l'empire de la fin du monde. C'est surtout à partir du XI<sup>e</sup> siècle que le thème de la *translatio imperii* ré-émerge, même s'il apparaît déjà parfois aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles. Dans le *Traité sur l'Antéchrist* et dans la *Vie de Clotilde*, ainsi que dans la *Geste des Francs* et dans l'entrée 877 des *Annales*, se trouve exprimée l'idée d'une continuité entre l'empire romain et l'empire franc dirigé par les Carolingiens. La bibliothèque de Laon, où a été élaborée une partie de ces textes, contient un exemplaire de l'*Histoire contre les païens* d'Orose<sup>67</sup> : l'idée que l'empire romain doit être l'empire de la fin du monde est donc connue dans l'entourage laonnois de Gerberge.

Dans le *Traité sur l'Antéchrist*, Adson affirme que les rois des Francs – expression qui désigne les Carolingiens<sup>68</sup> – sont les héritiers des empereurs romains et qu'ils doivent diriger l'empire jusqu'à la fin des temps<sup>69</sup>. Il montre que les rois francs, à défaut d'avoir encore le titre impérial, ont toujours un rang impérial et qu'ils gouvernent une partie de l'empire : Adson cherche à renforcer la dynastie carolingienne faiblissante en lui attribuant une dignité impériale et un rôle eschatologique<sup>70</sup>.

Dans la *Vie de Clotilde*, la *translatio imperii* passe par une continuité entre Mérovingiens et Carolingiens. Clovis doit unir l'empire des Romains et celui des Francs<sup>71</sup> ; au début du texte, l'auteur affirme que la descendance de Clotilde est destinée à « gouverner

---

<sup>66</sup> La définition qui suit est tirée de H. Thomas, « *Translatio imperii* », *LexMA*, vol. 8, cols 944-946.

<sup>67</sup> John J. Contreni, *The cathedral school...*, *op. cit.*, p. 72.

<sup>68</sup> Bernd Schneidmüller, « Adso von Montier-en-Der und die Frankenkönige », *Trierer Zeitschrift für Geschichte und Kunst des Trierer Landes und seiner Nachbargebiete*, 40/41, 1978-1977, p. 189-199.

<sup>69</sup> Adson, *De ortu...*, *op. cit.*, p. 26 : « licet uideamus Romanum imperium ex maxima parte destructum, tamen, quando reges Francorum durauerint, qui Romanum imperium tenere debent, Romani regni dignitas ex toto non peribit, quia in regibus suis stabit. »

<sup>70</sup> Sylvain Gouguenheim, *Les fausses terreurs...*, *op. cit.*, p. 83.

<sup>71</sup> Karl Ferdinand WERNER, « Der Autor... », *art. cit.*, p. 518.

l'empire des Romains et des Francs »<sup>72</sup>, et il rappelle à la fin qu'elle est « la mère des empereurs romains et la génitrice des rois des Francs »<sup>73</sup>. Ceci va dans le sens de l'affirmation de la légitimité dynastique des Carolingiens, considérés comme descendants des Mérovingiens au X<sup>e</sup> siècle<sup>74</sup> : face aux menaces auxquelles doit faire face la dynastie, l'auteur réaffirme que la lignée carolingienne est légitime à régner sur les Francs et qu'elle s'inscrit dans la continuité des Mérovingiens, eux-mêmes considérés comme continuateurs des Romains.

Si les historiens ont bien étudié l'idée de *translatio imperii* qui s'exprime chez Adson et dans la *Vie de Clotilde*, ils se sont en revanche plus rarement penchés sur les deux autres textes qui nous intéressent. L'entrée 877 des *Annales* est une évocation de la mort de Charles le Chauve : « En l'an 877, (...) le très éminent empereur Charles, de sainte et illustre mémoire, acheva le cours de sa vie et entra, nous le croyons, dans les joies éternelles. Il était fils du sérénissime auguste Louis, et petit-fils du très glorieux César du même nom que lui, Charles »<sup>75</sup>. Stéphane Lecouteux remarque que l'auteur de cette addition ne mentionne que des souverains ayant porté le titre impérial, et il n'évoque aucun des rois ayant régné entre 877 et 919 ; en outre, il ne mentionne que Charles le Chauve, seul roi de Francie occidentale ayant été empereur ; enfin, il rapproche les empereurs carolingiens des empereurs romains par leurs titres d'auguste et de César<sup>76</sup>. Si l'auteur de cette addition est bien Roricon, on peut supposer qu'il cherche à insister sur le fait que Charles le Chauve, et donc ses descendants Louis IV et Lothaire (en excluant volontairement les intermédiaires entre Charles le Chauve et Louis IV), sont les héritiers des grands empereurs carolingiens et, à travers eux, des empereurs romains.

Dans la *Geste des Francs*, l'auteur affirme que les Francs ont pris la place des Romains en Gaule après les avoir chassés<sup>77</sup>. Il insiste davantage que sa source sur le titre d'auguste que reçoit Clovis :

---

<sup>72</sup> *Vita sanctae Chrothildis*, *op. cit.*, 2, p. 342 : « ex Chrothilde semen regium nasciturum, eorumque propagine Romanorum Francorumque imperium gubernaturum. »

<sup>73</sup> *Ibid.*, 14, p. 348 : « Romanorum imperatorum matris et regum Francorum geneticis. »

<sup>74</sup> Claire Thiellet, *Femmes...*, *op. cit.*, p. 53. Voir Karl Ferdinand Werner, « Der Autor... », art. cit., p. 519, pour la manière dont les Carolingiens se rattachent aux Mérovingiens.

<sup>75</sup> Flodoard, *Annales*, *op. cit.*, p. 167 : « Anno DCCCLXXVII (...), praecellentissimus imperator Karolus, sanctae recordationis insignisque memoriae temporalem finiens cursum, feliciter, ut credimus, ad gaudia migravit aeterna. Hic siquidem fuit serenissimi augusti Hludovici filius ac nepos gloriosissimi cesaris ejusdem nominis Karolis. »

<sup>76</sup> Stéphane Lecouteux, « Une reconstitution... », art. cit., pp. 10-11.

<sup>77</sup> Roricon, *Gesta Francorum...*, *op. cit.*, II, col. 593-594 : « qualiter omnem Galliam hic populus sit pervagatus, et qualiter eam a Romanis abstulerit » ; IV, col. 607 : « ut sicut Romanos a Gallis attritos et expulsos... »

« Le même jour, l'empereur Anastase le prit en singulière amitié, et ordonna qu'on l'appelle non seulement roi et consul, mais aussi auguste. Et auréolé d'une telle gloire, Clovis s'agenouilla devant le sépulcre de saint Martin et pria. Quittant cette ville, il regagna Paris, et en fit le siège de son royaume. »<sup>78</sup>

Chez Roricon, Clovis reçoit le titre d'auguste des mains mêmes de l'empereur byzantin, peut-être pour insister sur la transmission qui s'opère. L'idée de *translatio*, comme la célébration de Clotilde, semble toutefois moins aboutie dans la *Geste des Francs* que dans la *Vie de Clotilde*, peut-être parce que le texte n'est encore qu'une ébauche de l'idéologie royale.

L'idée de la *translatio imperii* est donc clairement exprimée par plusieurs textes produits dans l'entourage de Gerberge et de Roricon. On la trouve, en outre, dans les épitaphes de Louis IV et de Lothaire : Louis est dépeint comme « l'excellent descendant du sang des Césars »<sup>79</sup>, qui a pour nom Auguste<sup>80</sup>. On ne sait pas qui a rédigé l'épitaphe de Louis IV : peut-être Gerberge en a-t-elle ordonné l'écriture, et elle aurait alors insisté pour souligner le caractère impérial et carolingien<sup>81</sup> de son défunt époux. L'épitaphe de Lothaire reprend les mêmes thèmes : Lothaire est lui aussi du sang des Césars, il est consul et auguste<sup>82</sup>, comme Clovis. Il est possible que Gerberge ait transmis à son fils l'idée de la *translatio imperii*, aidée en cela par Roricon, proche conseiller de Lothaire<sup>83</sup>, bien que le règne de Lothaire soit marqué par la récupération du titre impérial par les Ottoniens.

Il convient en effet de mettre en relation la période de rédaction des textes évoquant la *translatio imperii* et la montée en puissance des Ottoniens. C'est en cela, surtout, que l'on peut essayer de cerner le rôle de Gerberge dans la promotion de cette idéologie royale<sup>84</sup>.

---

<sup>78</sup> Roricon, *Gesta Francorum*, *op. cit.*, IV, col. 615 : « Ab ipso igitur die suscepit eum Anastasius imperator in amicitiam singularem, et non solum rex aut consul, sed et Augustus ab eodem imperatore jussus est appellari. Et tali gloria sublimatus ante sepulcrum beati Martini genua fixit et oravit. Et sic urbe progressus, Parisios rediit, et eadem civitatem regni sui sedem esse constituit. » Voir par comparaison le *Liber Historiae Francorum*, *op. cit.*, 17, p. 62 : « Ab ea die tamquam consul aut augustus est appellatus. De Toronis autem egressus, Parisius civitate veniens, ibi sedem regni sui constituit. »

<sup>79</sup> *Epitaphium Ludovici*, éd. Karl Strecker, MGH, Poetae 5, 1-2, Leipzig, 1937, p. 287 : « Sanguine caesareo jacet hic excelsa propago. »

<sup>80</sup> *Ibid.* : « Augustum nomen. »

<sup>81</sup> On trouve en effet le titre d'Auguste dans l'épitaphe de Louis le Pieux : voir Cécile Treffort, *Mémoires carolingiennes. L'épitaphe entre célébration mémorielle, genre littéraire et manifeste politique (milieu VIII<sup>e</sup> siècle-début XI<sup>e</sup> siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, p. 255.

<sup>82</sup> *Epitaphium Lotharii*, éd. Karl Strecker, MGH, Poetae 5, 1-2, Leipzig, 1937, pp. 287-288 : « Caesaree stirpis, generosae nobilitatis / Consul et augustus hic jacet expositus. »

<sup>83</sup> Karl Ferdinand Werner, « Der Autor... », art. cit., p. 542-543, pense que le *Traité sur l'Antéchrist* et la *Vie de Clotilde* ont pu servir à l'éducation de Lothaire.

<sup>84</sup> Pour un autre exemple de reine carolingienne participant à la construction d'une idéologie royale, voir Eric J. Goldberg, « *Regina nitens sanctissima Hemma: Queen Emma (827-876), Bishop Witgar of Augsburg and the Witgar Belt* », in Bjorn Weiler et Simon MacLean (éds), *Representations of power in Medieval Germany 800-1500*, Turnhout, Brepols, 2006, p. 57-95.

Dans les années 950, l'hégémonie ottonienne se renforce : Otton s'empare de l'Italie, terre impériale, en 951, et tente de se faire couronner empereur<sup>85</sup>, sans succès. En 955, il remporte une grande victoire contre les Hongrois au Lechfeld, rappelant la victoire de Charlemagne contre les Avars, ce qui participe à la légitimation de son rêve impérial. Dans le même temps, il cherche à récupérer l'idéologie carolingienne : le couronnement à Aix-la-Chapelle en 936<sup>86</sup>, l'émission d'un capitulaire en 951<sup>87</sup> (alors que les rois n'en émettent plus), l'adoption du titre de « roi des Francs et des Lombards » déjà usité par Charlemagne<sup>88</sup>, témoignent d'une volonté de se placer dans la continuité de Charlemagne. Otton ne se limite pas à la récupération de l'héritage carolingien : il se prétend aussi en continuité avec les Mérovingiens, notamment dans un diplôme du 9 septembre 952 à Saint-Remi de Reims, dans lequel il désigne les Mérovingiens comme ses prédécesseurs<sup>89</sup>. Au début des années 950, Otton cherche donc à capter l'héritage franc au détriment du Carolingien Louis IV. Il est fort probable que Gerberge, du fait de ses fréquents contacts avec son frère, soit au courant de cette volonté de récupération ; de plus, les milieux proches de la cour n'ont pu manquer de noter la filiation mérovingienne exprimée dans le diplôme en faveur de Saint-Remi. On peut donc supposer que Gerberge, en lien avec Roricon, promeut une idéologie de *translatio imperii* destinée à légitimer la dynastie carolingienne faiblissante : à défaut de pouvoir rivaliser politiquement et militairement avec les Ottoniens, Gerberge engage une compétition idéologique contre son frère. Il n'y a pas de contre-discours en Germanie : le couronnement impérial d'Otton en 962 suffit à balayer les prétentions des derniers Carolingiens<sup>90</sup>. Ce n'est qu'à la fin des années 960, avec Hrotsvita de Gandersheim<sup>91</sup> et Widukind de Corvey<sup>92</sup>, qu'est repris par les Ottoniens le thème de la *translatio imperii*. La compétition idéologique initiée par Gerberge est donc, pour

---

<sup>85</sup> Timothy Reuter, *Germany in the early middle ages, c. 800-1056*, Londres, Longman, 1991, p. 170.

<sup>86</sup> *Ibid.*, p. 148.

<sup>87</sup> *Ibid.*, p. 167.

<sup>88</sup> Michel Bur, *La formation du comté de Champagne, v. 950-v. 1150*, Nancy, Université de Nancy II, 1977, p. 112.

<sup>89</sup> *Diploma Ottonis 1 n°156*, éd. Theodor Sickel, MGH, DD reg. imp. Germ. 1, Hanovre, 1879-1884, p. 237-238 : « a Clodouiro rege, primi Francorum regis Chlodouei filio, aliisque Francorum regibus, nostris sane antecessoribus. »

<sup>90</sup> Karl Ferdinand Werner, « Der Autor... », art. cit., p. 533.

<sup>91</sup> Hrotsvita de Gandersheim, *Gesta Oddonis*, éd. Monique Goulet, *Œuvres poétiques*, Grenoble, Jérôme Millon, 2000, p. 307-328 : les prologues appliquent le vocabulaire romain du pouvoir impérial à Otton I<sup>er</sup> et Otton II.

<sup>92</sup> Widukind de Corvey, *Res gestae Saxonicae*, éd. Paul HIRSCH et Hans-Eberhard LOHMANN, MGH, SSRG 60, Hanovre, 1935. Widukind conçoit les Saxons comme les héritiers des Francs : voir par exemple Laurence Leleu, *Semper patrii in fratrum filios seviunt. Les oncles se déchaînent toujours contre les fils de leurs frères : autour de Thietmar de Mersebourg et de sa Chronique : représentations de la parenté aristocratique en Germanie vers l'an mille dans les sources narratives*, thèse sous la direction de Régine Le Jan, Paris I Panthéon-Sorbonne, Paris, 2010, p. 636.

elle et pour les Carolingiens, un échec : le discours d'exaltation des Carolingiens ne suffit pas à ralentir leur déclin.

Enfin, certains des textes élaborés autour de Roricon sont rapidement connus en Germanie : l'idéal de la *Vie de Clotilde* se retrouve, une quinzaine d'années plus tard, dans la *Première Vie de Mathilde*, qui célèbre en Mathilde une sainte à la fois reine, mère, épouse puis veuve<sup>93</sup>. Ainsi, si le modèle élaboré pour Gerberge ne rencontre que peu de succès en Francie, il est repris par les penseurs germaniques et sert finalement à l'exaltation de la dynastie ottonienne à travers la figure tutélaire de Mathilde.

## Conclusion

Gerberge met à profit ses réseaux, en particulier ceux qui tournent autour de Roricon de Laon, pour mettre en place une idéologie destinée à contrer la montée en puissance des Ottoniens, qu'elle ne perçoit sans doute que trop bien. Elle est la destinataire de textes centraux dans la promotion de cette idéologie, le *Traité sur l'Antéchrist* et la *Vie de Clotilde*, qui, par l'exaltation de sa fonction de reine protectrice des monastères et par l'établissement d'une continuité entre Romains, Mérovingiens et Carolingiens, cherchent à légitimer ces derniers face aux Ottoniens. Même s'il est impossible de définir clairement l'implication de Gerberge dans cette production intellectuelle, son lien avec Roricon et son rôle central dans les relations avec les Ottoniens invitent à penser qu'elle en fut peut-être l'instigatrice, ou du moins qu'elle y joua un rôle actif, quoique vain du fait de la victoire définitive, sur le plan politique et conceptuel, des Ottoniens. Au milieu des années 960, au moment où Gerberge perd en influence, son fils Lothaire adopte le sceau d'Otton : les modèles d'autorité ottoniens deviennent une référence pour les rois de l'Ouest<sup>94</sup>, ce qui signe en quelque sorte la défaite carolingienne dans cette lutte de discours, à cause de la perte de vitesse politique et militaire des Carolingiens.

---

<sup>93</sup> Karl Ferdinand Werner, « Der Autor... », art. cit., p. 530-531 ; Patrick Corbet, *Les saints ottoniens...*, op. cit., p. 134-151.

<sup>94</sup> Simon MacLean, *Ottoman Queenship*, op. cit., p. 91.